

Décision

Générale

colonial

Décision n° 13-115-1906 du 26 mai 1906

n° 13-115-1906

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

26 mai 1906

Numéro JO

n° 115 du 01/06/1906

Date du numéro

1 juin 1906

TEXTE INTÉGRAL

la Commission permanente de réception pour fournitures où Travaux est composée de la façon suivante : Le Secrétaire Général, Président; Le Chef du Service des Travaux Publies, Le Commissaire de Police, membres. La présente décision sera publiée, enregistrée et communiquée partout où besoin sera.